



Mes enfants et moi meme fait Protection pour le père

Par **valeriealizejoshua**, le **15/10/2015** à **13:44**

bonjour rnje viens vers vous car la situation a très complexernvoila jai eu une relation de plus de 20 ans a ce jour avec un homme marier suite de cette relation et née 2 enfants reconnu par le papa le 10 juin 2015 celui ci fait un avc hospitaliser jusqu'au 08 octobre 2015 il es paraplégique cote droit et parle plus ou voir très mal rnmarier depuis 50 ans avec sa femme et son seul fils depuis le 08 octobre plus de nouvelle j ai envoyer au tribunal des tutelle ainsi qu au procureur de la république un Courier expliquant la situation rna se jour aucune nouvelle je suis très impatiente de savoir dans quel etat et le père. mes enfants on koi comme droit en vers le père merci

Par **cocotte1003**, le **15/10/2015** à **14:23**

Bonjour, vous n'avez aucun droit puisque vous n'êtes ni marié, ni passés. quel age ont vos enfants ? Cordialement